

## Relations industrielles Industrial Relations



*Les licenciements collectifs au Québec : un bilan partiel du dispositif public en vigueur*, monographie 12, par François Delorme et Réjean Parent, Montréal, École de relations industrielles, Université de Montréal, 1982, 106 pp., ISBN 2-89067-011-2 et ISSN 0708-9945.

Jean Sexton

Volume 38, numéro 1, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029336ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029336ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sexton, J. (1983). Compte rendu de [*Les licenciements collectifs au Québec : un bilan partiel du dispositif public en vigueur*, monographie 12, par François Delorme et Réjean Parent, Montréal, École de relations industrielles, Université de Montréal, 1982, 106 pp., ISBN 2-89067-011-2 et ISSN 0708-9945.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 38(1), 178–178.  
<https://doi.org/10.7202/029336ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## RECENSIONS BOOK REVIEWS

**Les licenciements collectifs au Québec: un bilan partiel du dispositif public en vigueur**, monographie 12, par François Delorme et Réjean Parent, Montréal, École de relations industrielles, Université de Montréal, 1982, 106 pp., ISBN 2-89067-011-2 et ISSN 0708-9945.

Cet ouvrage expose de façon fort intéressante, la législation québécoise en matière de licenciements collectifs et fournit une description des plus complètes de ce phénomène.

L'étude comporte trois chapitres. Le premier présente les coordonnés juridiques relatives aux licenciements collectifs au Québec. Il est à noter que ce chapitre s'attarde à la législation actuelle, les auteurs ayant volontairement et explicitement omis d'expliquer les origines et circonstances entourant l'adoption de ces dispositions législatives. Même si les auteurs ont raison de dire que cet «exercice a déjà été effectué ailleurs», un bref rappel historique remontant à la Société de reclassement des travailleurs de l'Amiante aurait été très utile au lecteur et aurait conféré à cet excellent travail un caractère plus complet. Le lecteur aurait alors eu l'occasion d'être renseigné, par exemple, sur la présence d'une période où le programme de reclassement fut appliqué au Québec d'une façon volontaire (1964-1969), sur le fait que le service de reclassement fut créé en décembre 1965 à l'intérieur du ministère du Travail, et ce bien avant la formation de la Direction générale de la main-d'oeuvre, et sur les relations qui se sont établies avec le Service consultatif de la main-d'oeuvre du Gouvernement fédéral.

Le chapitre deuxième rapporte un examen descriptif des données administratives disponibles. Il est très bien fait. Les auteurs

ont accompli un travail excessivement difficile vu la «fragilité» des données en ce domaine au Québec, fragilité qu'ils analysent d'ailleurs dès le départ.

Le lecteur aurait sûrement aimé que les auteurs s'attardent sur l'impact économique, psychologique, social des licenciements collectifs sur les travailleurs et les communautés concernées. Cet aspect fort important des licenciements collectifs est sous-jacent aux données statistiques fournies et les colorent d'une façon très particulière.

Le dernier chapitre s'attarde à l'intervention gouvernementale dans le domaine des licenciements collectifs et tente de la «situer par rapport à l'ensemble des mesures prises pour stimuler l'emploi» (p. 73). Il s'agit en somme ici d'une présentation descriptive des efforts existant chez nous quant à la prévention des licenciements collectifs, par la création et la protection de l'emploi. Ce chapitre se termine par un résumé de la perception des intervenants sociaux québécois sur la crise.

Cette monographie est complétée par des annexes utiles et par une bibliographie assez complète.

En somme, celui qui recherche une étude portant sur l'effort québécois en matière de reclassement trouvera dans ce travail de Delorme et Parent un outil très bien fait, bien documenté, bien écrit et bien présenté. Il s'agit de la plus récente publication sur le sujet. On y référera sûrement.

**Jean SEXTON**

Université Laval